

Vie scientifique

V^e Congrès mondial sur les parcs de l'Union mondiale pour la nature (UICN)

Compte rendu (Durban, Afrique du Sud, 8-18 septembre 2003)

Anne Fournier*

Phytoécologue, Unité de recherche « Aires protégées en Afrique de l'Ouest », UR 136 de l'IRD, 5 rue du Carbone, 45072 Orléans cedex 2, France

Les « Congrès mondiaux des aires protégées » ou « Congrès mondiaux sur les parcs de l'UICN » ont lieu tous les dix ans (Encadré 1). Ces congrès sont des événements internationaux majeurs pour l'UICN, car ils offrent l'opportunité de faire le point et de préparer la prochaine décennie et même le futur au-delà. L'objectif du Congrès de 2003 était officiellement de montrer l'importance des aires protégées dans le contexte économique, social et environnemental de l'humanité au XXI^e siècle. D'où le thème affiché : « *Benefits beyond boundaries* », traduit en français par « Bénéfices par-delà les frontières » ou parfois aussi par « Avantages sans frontières ». Il s'agissait d'ouvrir des perspectives pour le prochain millénaire, mais aussi plus particulièrement : de tirer les enseignements des progrès et des échecs des aires protégées depuis 10 ans, de construire un soutien plus efficace et plus large en leur faveur et de renforcer leur rôle au XXI^e siècle, de les intégrer dans les grands objectifs économiques, sociaux et environnementaux, de fournir un forum technique aux professionnels chargés de leur gestion, et enfin de renforcer l'action pour les aires protégées en Afrique. C'est la première fois en effet qu'un tel Congrès se tient sur ce continent. Il s'agissait donc d'en profiter pour influencer les décideurs africains et pour faire en sorte que les aires protégées, qui jouent un rôle central dans les moyens d'existence des peuples africains, bénéficient d'un soutien plus fort de leur part. Deux mille cinq cents participants venant du monde entier se sont réunis pendant une dizaine de jours.

Grâce aux diverses interprétations possibles des termes « bénéfices » (ou « avantages ») et « frontières »,

le thème général choisi devait permettre d'explorer une grande variété de sous-thèmes. Dans ce but, le Congrès a mêlé séances plénières, symposiums, travaux en ateliers et cours de formation. La première séance plénière a introduit le thème général du Congrès, la seconde a été consacrée à une présentation des thèmes de travail des ateliers, la troisième a porté sur les « Partenariats globaux pour les aires protégées », une autre a été consacrée à un « Focus en Afrique » et les deux dernières ont servi à faire le point sur les résultats du Congrès et à discuter de leur mise en œuvre. Les symposiums ont traité des thèmes suivants : « Bénéfices pour les populations », « Gérer le changement », « Communautés et aires protégées » et « Travailler à l'échelle ». Trois journées ont été partagées entre sept cycles d'ateliers et trois thèmes transversaux (Encadré 2). Ces ateliers étaient à leur tour subdivisés en sous-thèmes, de sorte que le groupe assistant à une même session n'était que de 30 à 50 personnes seulement.

Il est évidemment impossible de rendre compte dans leur globalité de travaux d'une telle ampleur (les textes des communications, en anglais, espagnol ou français, peuvent être obtenus à l'adresse suivante : <http://www.iucn.org/themes/wcpa/wpc2003/index.ht>). Tout ce que l'on peut dire, c'est que quatre questions majeures ont dominé les débats : celle du rôle que peuvent jouer les aires protégées dans la lutte contre la pauvreté, celle de la façon dont elles anticipent les changements globaux – biophysiques, économiques et sociaux – et dont elles s'y adaptent, celle de la place qu'elles peuvent occuper dans la conception d'un avenir durable et celle de la contribution qu'elles peuvent apporter à la sécurité. Cela étant dit, ce compte rendu est principalement centré sur le sous-thème « *Planning*

* Anne.Fournier@orleans.ird.fr

Encadré 1. Les précédents congrès.

- Seattle (USA), 1962
- Yellowstone (USA), 1972 - Thème : « Les parcs nationaux, un héritage pour un monde meilleur »
- Bali (Indonésie), 1982 - Thème : « Des parcs pour le développement »
- Caracas (Venezuela), 1992 - Thème : « Des parcs pour la vie »
- Albany (Australie de l'Ouest), 1997 - Thème : « Les aires protégées au XXI^e siècle : des îles aux réseaux »

Encadré 2. Thèmes.**Thèmes des ateliers**

- Liens dans les paysages terrestres/marins
- Renforcer la sensibilité et l'appui pour les aires protégées
- De nouveaux moyens pour travailler ensemble
- Renforcer les capacités de gestion
- Préserver les aires protégées maintenant et dans l'avenir
- Construire un avenir financier sûr
- Construire des réseaux d'aires protégées complets adéquats et représentatifs

Thèmes transversaux

- Mers et océans
- Patrimoine mondial
- Communautés et équité

Encadré 3. Atelier « Liens dans les paysages terrestres/marins ».

- Planning the linkages in the landscape (Kathy McKinnon, World Bank)
- Protecting landscape and seascape : IUCN Categories V, World Heritage Cultural Landscape and other designations (Jessica Brown, QLF/Atlantic Center for the Environment, Maine, USA)
- The fresh water issue (Bill Phillips, Mainstream Consulting, Australia)
- Benefits of MPA networks for fisheries & endangered species : experiences & innovation in scaling up to build networks (Ghislane Llewellyn (U.K.), Hugh Logan (New Zealand))
- The international game board (Jane Robertson, Unesco)
- Creating coexistence between humans and wildlife (Francine Madden, Terralingua)
- Integrating biodiversity conservation and mining to land use planning and management strategies (Scott Houston, ICMM)

the linkages in the landscape » de l'atelier « Lien dans les paysages terrestres/marins » qui était consacré principalement aux questions biologiques (pour la liste des sous-thèmes traités dans cet atelier, cf. Encadré 3). Les exposés de ce sous-atelier ont traité surtout des corridors et des aires transfrontalières. Six idées fortes peuvent en être retenues.

Quelques conclusions partielles

1 - La représentation des aires protégées a beaucoup évolué. Après les avoir d'abord plus ou moins considérées comme des îles, le monde de la conservation a reconnu qu'elles entretenaient des échanges très importants avec l'« extérieur » et que leur sort était donc en

partie lié à celui des périphéries. Une vision fonctionnelle et dynamique du milieu naturel s'est donc imposée ; elle est issue de la notion d'écosystème. L'approche actuelle va encore plus loin en ne considérant plus les espaces protégés comme immergés dans un « environnement », mais comme un élément parmi d'autres dans un paysage, qui correspond à un ensemble fonctionnel intégré (une « matrice »). La nature de la « matrice » dans laquelle ils sont contenus n'est pas considérée comme indifférente. Même si elle est de qualité médiocre, une zone de cette « matrice » peut assurer la viabilité d'une population animale se localisant dans une ou plusieurs aires protégées, si elle est suffisante pour assurer sa survie temporaire (par exemple pendant un déplacement entre deux sites de meilleure qualité comme des aires protégées). Un nouveau regard est donc posé sur le milieu

et ses hétérogénéités¹ : les démarches de l'écologie du paysage ont été assimilées.

2 – Si l'idée que de vastes aires protégées sont plus efficaces que de petites continue toujours de prévaloir, on pense cependant aujourd'hui que des réseaux d'aires protégées interconnectées peuvent être d'excellentes solutions de remplacement dans beaucoup de cas où la mise en place d'une grande aire protégée n'est pas possible. Un paysage en mosaïque, comportant divers types de liens physiques entre les aires protégées (corridors ou autres) peut permettre aux populations animales ou végétales de maintenir entre elles un lien fonctionnel et de fonctionner en métapopulations. Grâce à ces liens physiques, dont certains peuvent correspondre à des espaces de production agricole, des échanges se maintiennent entre populations (migratoires, de type « *source sink* », génétiques, en réaction à des perturbations exceptionnelles de type inondation ou feu. . .). La vision maintenant généralement adoptée des paysages et du fonctionnement des populations naturelles permet des options d'aménagement, de conservation et de développement qui ne s'affrontent pas, mais se complètent.

3 – La mobilité des espèces à protéger est une donnée à intégrer dans l'organisation des aires protégées. Cette nouvelle représentation s'appuie sur une vision dynamique et fonctionnelle de la nature, l'accent étant mis sur les déplacements, mouvements et échanges, ainsi que sur l'évolution des organismes au cours du temps ; les mouvements migratoires d'espèces animales sur de longues distances reçoivent ainsi actuellement une attention accrue. Cela conduit à concevoir des aires protégées à structure ouverte avec des interconnexions qui favorisent les échanges entre populations. Actuellement, des programmes de plus en plus nombreux (notamment en Afrique du Sud) visent à éliminer les barrières qui ferment parfois les aires protégées ou les séparent entre elles. Cela permet à des espèces d'exploiter plusieurs types de milieux parfois distants dans l'espace, mais aussi à celles qui sont en expansion de coloniser de nouveaux territoires au lieu de dégrader un habitat dont la capacité support est dépassée. Cela permet également un fonctionnement en métapopulations qui évite les problèmes d'appauvrissement génétique et conserve donc les bases nécessaires pour une évolution biologique future. Partout dans le monde, des tentatives sont faites pour établir

des connexions entre aires protégées en mettant en place différents types de corridors ; cela concerne l'échelle locale (quelques dizaines de km) comme l'échelle continentale.

4 – Les changements climatiques que nous constatons actuellement ont déjà et auront encore dans le futur de fortes répercussions sur les organismes vivants. Ils peuvent être une menace pour les espèces si celles-ci n'ont aucune possibilité de déplacement hors d'aires protégées isolées. Ils vont induire un déplacement différentiel des espèces qui peut conduire à une redistribution importante. Cette évolution prévisible doit être prise en compte dans la mise en place des aires protégées qui pourraient devenir des pièges mortels si elles ne permettaient pas aux organismes de se déplacer pour retrouver des conditions compatibles avec leur survie. La structure en réseau et les interconnexions entre aires protégées sont une réponse à cette menace ; elles permettent aux écosystèmes d'être résilients aux perturbations.

5 – Les aires protégées transfrontalières sont des outils très importants pour la conservation. D'un point de vue biologique, elles permettent de constituer de vastes espaces d'un seul tenant, dont le rôle pour la conservation de certaines espèces n'est plus à démontrer. Leur intérêt réside aussi dans le fait qu'une démarche aussi difficile entre pays voisins implique une très bonne confiance entre les partenaires. Outre les questions de frontières qu'elles peuvent soulever, elles supposent en effet des ajustements souvent délicats des modes de gestion et des législations. Quand un tel montage se fait, c'est un gage de paix dans une région, ce qui est favorable à la conservation. En Afrique de l'Ouest, le Parc du W (Niger, Burkina Faso, Bénin)² est une initiative pionnière en ce domaine.

6 – La notion d'aire protégée s'applique aussi aux espaces aquatiques, trop souvent oubliés. Un nombre important d'exposés répartis dans divers ateliers a été consacré aux espaces marins ou d'eau douce qui posent des problèmes particuliers et sont de l'avis général sous-représentés dans le réseau mondial d'aires protégées.

Les sujets débattus dans d'autres ateliers ont été parfois plus controversés. Cela a été le cas notamment en ce qui concerne les droits des populations locales et des peuples autochtones. Dans l'atelier dont il est question ici, les relations avec l'industrie minière ont été l'un des sujets ayant suscité le plus de tensions.

Durban et la recherche scientifique

Aucune des idées débattues à Durban ne constitue une nouveauté scientifique importante. Ce n'est pas l'objectif de ce type de réunion de présenter des résultats

¹ Notons que cette approche est celle que pratique depuis longtemps l'IRD avec ses partenaires. En effet, s'il est vrai qu'il n'affiche que depuis peu la conservation dans les aires protégées parmi ses thèmes de recherche, il y a longtemps en revanche qu'il étudie les paysages dans leur ensemble. Bon nombre de ses partenaires du Sud, notamment en Afrique, ont déjà également adopté une telle approche intégrée : citons par exemple le Programme national de gestion des terroirs (PNGT) mis en place depuis une dizaine d'années au Burkina Faso, qui vise à gérer de façon intégrée les espaces cultivés ou protégés.

² Site de travail d'équipes de l'IRD.

très récents, ni de débattre de questions de pointe. La recherche, présente sans être prédominante, a participé au débat au même titre que d'autres secteurs de la conservation. L'intérêt des discussions est surtout de refléter ce qui, au cours de la dernière décennie, est passé du domaine de la recherche « en train de se faire » (et donc largement controversée) à celui de la connaissance communément reconnue (théories comprises). Les idées présentées à Durban sont celles sur lesquelles il existe aujourd'hui un consensus plus ou moins général entre scientifiques ; elles servent déjà – ou serviront bientôt – de base à l'action. Elles illustrent l'état actuel des représentations relatives aux aires protégées dans la communauté scientifique. Ce sont les recherches menées par les scientifiques du monde entier qui ont permis ces représentations. Leur « validation » par le Congrès de Durban prépare leur diffusion plus large dans d'autres secteurs de la société, notamment ceux où se prennent les décisions politiques et financières. Ces idées ne sont pas des vérités intangibles ; d'ici le prochain Congrès, elles auront évolué en fonction des avancées scientifiques ; les gestionnaires d'aires protégées, contrôlés par les décideurs et financeurs, réorienteront alors probablement leurs actions vers d'autres cibles en s'appuyant sur de nouvelles idées. Les débats qui ont lieu au cours de ce Congrès se situent donc à l'articulation entre la recherche et l'action.

Durban et l'action

Le passage de la théorie à la pratique est une préoccupation majeure d'une recherche pour le développement. Il est extrêmement important de savoir comment le produit de la recherche est utilisé pour servir de base à l'action, ici dans le domaine de la conservation. Il existe un enjeu scientifique direct dans la mesure où l'application des idées et théories issues de la recherche permet une expérimentation en grandeur nature qui serait hors de la portée des équipes de recherche seules. La participation des gestionnaires des aires protégées, des ONG et des financeurs aux débats permet ainsi que les idées « validées » ne restent pas dans le domaine du spéculatif, mais qu'elles soient appliquées et ainsi mises à l'épreuve. N'oublions pas que la conservation est une science de l'action et qu'elle ne peut se limiter à des débats purement intellectuels entre spécialistes. De ce point de vue, cinq documents étaient attendus : les recommandations du Congrès, un accord (dit « accord de Durban ») et un plan d'action : un engagement mondial pour l'homme et les aires protégées, un message à la Convention sur la diversité biologique (CDB), un guide pratique de mise en œuvre de l'accord pour la gestion des aires protégées au

XXI^e siècle et enfin, une liste et un état des lieux des aires protégées et des parcs par les Nations Unies³.

Francophonie et aires protégées

Une quarantaine de personnes se sont réunies autour du thème de la francophonie. Il a été remarqué que la francophonie avait été sous-représentée au Congrès. Malgré la possibilité de traduction simultanée, très peu d'exposés ont été faits en français et peu de documents ont été diffusés en français. À titre de comparaison, les hispanophones ont été beaucoup plus visibles (l'espagnol était la troisième langue officielle du Congrès). Même ceux d'entre eux qui maîtrisaient parfaitement l'anglais ont souvent choisi de présenter leurs exposés dans leur langue. Les Africains se sont plaints du manque général de soutien à la langue française des « grands pays francophones ». La communauté francophone a paru trop peu organisée et trop peu « combative ». Le problème de la langue n'est en fait qu'un aspect d'une identité culturelle qu'il faudrait pouvoir défendre avec plus de vigueur. Dans le domaine de la conservation, les pays francophones auraient une voix à faire entendre puisque leur situation est originale à plusieurs titres, mais il reste à construire le discours et à élaborer les messages que l'on veut faire passer. De ce point de vue, le prochain sommet de la francophonie, qui se tiendra à Ouagadougou (Burkina Faso) en avril 2004, est une tribune qu'il faut investir. L'UICN y sera présente, mais personne n'a encore beaucoup d'information sur l'organisation de cette réunion. À ce propos, on peut s'interroger sur le degré de mobilisation de la communauté scientifique française. En effet, la petite quarantaine de français ayant participé au Congrès de Durban a été invitée par l'UICN à une réunion bilan qui s'est tenue le 7 octobre à Paris. Or seulement une dizaine de personnes sont venues. On s'est donc interrogé sur l'utilité d'une réunion préparatoire de l'UICN France pour le sommet de la francophonie à Ouagadougou. Le poids écrasant des Anglo-Saxons au Congrès et la nécessité d'une meilleure organisation des francophones ont été à nouveau soulignés. La visibilité de l'Europe est d'ailleurs aussi faible que celle des francophones. Dans un registre plus positif, l'annonce a été faite de l'existence d'un réseau francophone d'échange d'informations, auquel l'on peut s'abonner en s'adressant à « j.lariviere@fnh.org ». (Pour toute information sur ces Congrès, s'adresser à uicn@club-internet.fr)

³ Des questions plus spécifiques furent également traitées : les aires protégées en Afrique, PALNET « *Protected Areas Learning Network* », la valeur non matérielle des aires protégées, la révision des catégories d'aires protégées, les initiatives transfrontalières, le tourisme, les industries extractives, les montagnes.